

Griffon patrimoine conso à l'attention des notaires

Paiement des droits de succession ou donation en anticipant la vente de bien immobilier composant l'actif successoral.

Les 3 enfants X ont la douleur de perdre leur mère. Celle-ci leur lègue un actif successoral composé uniquement d'immobilier sans épargne.

Le montant de l'héritage, malgré les exonérations réglementaires, leur impose le paiement de droits de succession d'un montant de 100k€ chacun.

Ne disposant pas d'épargne, les 3 enfants doivent vendre rapidement un ou plusieurs biens reçus en héritage.

Griffon patrimoine conso va permettre d'anticiper cette vente, afin de vendre en toute tranquillité et éventuellement profiter encore de ces biens dans le délai de 8 ans

Échéance mensuelle d'intérêts – Durée maxi 8 ans – Assurance facultative – Age de fin de prêt 85 ans

Autre solution :

-Jusqu'à 50 K€, un prêt personnel amortissable griffon conso.

-Jusqu'à 150 K€, un prêt personnel amortissable griffon hypo avec garantie.

Conservation de l'héritage, locations, revenus foncier.